

# STAGE ANIMER UNE SECTION SYNDICALE (S1)

« Comment animer la vie syndicale dans un établissement ? »

Lieu	SNES de LILLE 209 rue Nationale
Date	JEUDI 14 NOVEMBRE 2019 9h00 à 17h00

*Accueil à partir de 8h45 pour débiter vers 9h30*

Créer ou faire vivre la section syndicale de l'établissement (s1), animer une heure d'information syndicale, intervenir auprès de son chef d'établissement, initier une action collective, défendre (et connaître) les droits et devoirs des personnels dans les établissements, intervenir en CA.

Ce stage s'adresse à un public « militant » ou qui souhaite le devenir; il permet de faire se rencontrer les responsables de section d'un maximum d'établissements ainsi que des syndiqués qui envisagent de créer une section d'établissement.

Animé par des militants de la section académique (S3), l'objectif est de faire le point le plus complet et le plus concret possible sur les possibilités d'intervention syndicale, et de démontrer que parler au nom du SNES-FSU en établissement octroie une grande liberté d'expression et prémunit contre toute tentative d'imposer un prétendu droit de réserve.

Le congé pour formation syndicale est ouvert à tous les personnels, titulaires et non-titulaires, adhérent.es ou pas (même si le SNES-FSU ne prend en charge les frais de déplacements que pour ses adhérents).

L'autorisation d'absence est de droit, sur le temps de service et sans rattrapage des cours, N'hésitez pas à vous inscrire à plusieurs d'un même établissement !

Pour participer à ce stage : il faut vous inscrire auprès du SNES de Lille (voir ci-dessous)

La demande d'autorisation d'absence est à déposer auprès de votre établissement avant le 14 octobre 2019 ([modèle à compléter](#)).

En cas de difficulté pour participer à ce stage, n'hésitez pas à contacter le SNES de Lille !

Inscription :



[lille.snes.edu/](http://lille.snes.edu/) Rubrique : Stages syndicaux



03 20 06 77 41



[s3lil@snes.edu](mailto:s3lil@snes.edu)



Le SNES, pour agir ensemble



ENGAGÉ-ES  
AU QUOTIDIEN